

\$1.00 par an.—0.50 par semestre, nécessairement d'avance.

PUBLIÉ PAR

LA CIE. D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE PROPRIÉTAIRE.

L. LAVERGNE, Gérant.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

30me ANNÉE

ARTHABASKAVILLE, JEUDI 11 JUIN 1896

No. 23

1re insertion, la ligne, 12 centins... Baptemes, Mariages et Sépultures 25

Toute publication personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seront insérées comme annonces à 10 centins la ligne.

OLD. DUVVAL Imprimeur.

Les mauvais votes de M. Fréchette

Monteuse exploitation du domaine public.

Le député de Mégantic, comme nous allons le faire voir, a donné dans les cinq années de sa vie parlementaire, bon nombre de votes qui ne lui font pas honneur.

On dirait vraiment que, durant tout ce temps, il avait complètement oublié les intérêts de ses électeurs pour ne songer qu'à l'avancement de son parti.

Aujourd'hui que M. Fréchette est appelé à rendre compte de ces malheureux votes, il aura fort à faire, croyons nous, pour convaincre ses amis même les moins exigeants, qu'il n'a pas manqué à son devoir en votant toujours et invariablement pour soutenir les conservateurs comme il l'a fait pendant ces cinq années.

Au nombre de ces mauvais votes du député Fréchette, il y a celui du 7 juin 1894, que nous trouvons à la page 354 des "Votes et délibérations" de la Chambre des Communes.

M. Charlton avait proposé: "Que dans l'opinion de cette Chambre, les terres publiques de la Puissance ne doivent être vendues qu'aux colons de bonne foi, à des conditions équitables et dans une mesure qui permette au colon de les cultiver convenablement; qu'aucune vente de terres publiques à des spéculateurs ou à des intermédiaires ne doivent être permises; que l'on devrait pouvoir libéralement à des concessions gratuites aux colons; et que des octrois de terres ont été faits par le gouvernement aux corporations de compagnies de chemins de fer avec une prodigalité inconsidérée, au grand détriment des intérêts publics."

M. Charlton avait proposé cette motion pour mettre fin au plus triste état de choses qu'on puisse imaginer.

Ainsi au lieu de ne vendre les terres du Canada qu'à des colons de bonne foi pour l'avancement de la colonisation, il les distribuait à ses amis, les livrait à la spéculation, les donnait aux Compagnies de chemins de fer, tout cela contrairement aux intérêts du pays et pour enrichir ses partisans, pour les retenir enfin dans le giron du parti.

Ce honteux gaspillage des terres publiques qui sont les terres du peuple, le patrimoine de la nation, notre propriété à nous, le gouvernement n'en ayant que la simple administration, M. Fréchette l'a approuvé de son vote en chambre.

M. Fréchette a voté contre la motion si sage et patriotique de M. Charlton, et oubliant le devoir d'un bon député, d'un bon représentant du peuple, il a donné son vote au gouvernement pour approuver le système ruineux et honteux pratiqué par ses amis les conservateurs.

Si jamais député a trahi froidement ses électeurs en chambre, c'est bien M. Fréchette en donnant un aussi mauvais vote!

En Angleterre, un député ne pourrait jamais se faire pardonner un tel vote et M. Fréchette se serait écrasé à tout jamais, sous le mépris de ses constituants et ruyoyé pour toujours dans la vie privée. C'est bien ce qui va lui arriver dans Mégantic où les électeurs sont de plus intelligents et patriotiques!

M. Cleveland le représentant de Richmond et Wolfe, Dupont et le ministre Ives sont dans le même cas. A leurs électeurs d'y voir.

M. Wallace et l'ami Fréchette

L'Echo des Bois-Francs se voit en figure parce que, dit-il, M. Laurier a pour allié Clark Wallace, ce qui est un gros mensonge et de plus une calomnie.

M. Wallace a toujours été l'allié des conservateurs et même leur chef, ayant siégé longtemps sur les bancs des ministres à côté des Caron, des Angers, des Ouimet.

A l'heure qu'il est, M. Wallace est le candidat du gouvernement dans un comté d'Ontario, le candidat des honnêtes ministres Angers, Taillon et Desjardins qui représentent les canadiens français dans le gouvernement Tupper.

Voyons, franchement, si M. Wallace était l'allié de M. Laurier comme on le dit, est-ce que le gouvernement l'aurait accepté comme son candidat, surtout lorsque l'on considère qu'il fait de l'opposition

Le scandale du canal Tay

Qui n'a pas entendu parler de ce scandale dont le gouvernement conservateur s'est rendu coupable. C'est pour faire condamner cette saleté par la chambre des communes, que M. Charlton proposa la motion suivante:

"Que cette chambre regrette qu'une somme aussi élevée que \$476,128,73 ait été dépensée d'une manière qui ne saurait être justifiée par aucune considération de saine politique publique, faisant ainsi supporter au public non seulement la perte de l'intérêt annuel sur placement, mais aussi une charge annuelle considérable si l'on maintient la cause presque inutile de la dépense. Et que cette chambre est d'opinion que l'énormité de la dette publique du Canada est due dans une large mesure, à cette classe de dépenses inutiles et injustifiées dont le canal Tay est un exemple." (Votes et Délibérations page 412, séance du 12 juin 1894.)

D'après les déclarations de Sir Chs Tupper en 1882, cette entreprise devait coûter seulement \$132,660. Mais lorsque chacun des parasites du gouvernement se fut graissé la patte, on s'aperçut que la dépense était montée à l'énorme chiffre de \$476,128,73, c'est-à-dire trois fois plus que les estimés du vieux Tupper.

Le malheureux ne pensait cette fois là encore qu'à son parti et à ses chefs politiques; ses électeurs il les avait oubliés, de même que son devoir et les comptes à rendre plus tard.

M. Cleveland de Richmond et Wolfe n'a pas fait mieux que lui, et le même sort les attend tous deux!

Un vote aussi mauvais mérite la réprobation de tous les électeurs indépendants et honnêtes.

N'est-il pas vrai que le choix des livres d'écoles d'après le bill réformateur, était laissé entièrement au gouvernement Greenway, l'auteur des lois scélérates qui ont aboli les écoles séparées au Manitoba?...

N'est-il pas vrai que les feuilles bleues qui dénoncent M. Laurier comme l'allié du fameux Wallace, classent celui-ci comme candidat du gouvernement dans leurs tableaux des candidatures ministérielles? Oh sont les hypocrites?...

Fromagerie à vendre A St-Georges de Windsor. Excellent poste pour un fromager. Un des meilleurs arrosissements des Cantons de l'Est.

S'adresser à J. C. Thibault, Arthabaskaville, ou à J. B. Millette, St-Georges de Windsor. Arthabaskaville 11 juin.—1ms

Bravo, confrère :

Dit l'Echo des Bois-Francs: "Y aura-t-il un seul canadien français et catholique pour appuyer cette alliance monstrueuse de son vote?"

L'alliance des conservateurs avec la P.P.A. et les orangistes? Oh! non, nous l'espérons bien, car ceux là seraient de véritables traitres et pis encore.

Dans ce cas, les rédacteurs de l'Echo vont donc voter pour les candidats de M. Laurier?

Bravo, confrère!

N'est-il pas vrai que les feuilles bleues qui dénoncent M. Laurier comme l'allié du fameux Wallace, classent celui-ci comme candidat du gouvernement dans leurs tableaux des candidatures ministérielles? Oh sont les hypocrites?...

Fromagerie à vendre A St-Georges de Windsor. Excellent poste pour un fromager. Un des meilleurs arrosissements des Cantons de l'Est.

S'adresser à J. C. Thibault, Arthabaskaville, ou à J. B. Millette, St-Georges de Windsor. Arthabaskaville 11 juin.—1ms

N'est-il pas vrai que les feuilles bleues qui dénoncent M. Laurier comme l'allié du fameux Wallace, classent celui-ci comme candidat du gouvernement dans leurs tableaux des candidatures ministérielles? Oh sont les hypocrites?...

Fromagerie à vendre A St-Georges de Windsor. Excellent poste pour un fromager. Un des meilleurs arrosissements des Cantons de l'Est.

S'adresser à J. C. Thibault, Arthabaskaville, ou à J. B. Millette, St-Georges de Windsor. Arthabaskaville 11 juin.—1ms

PROVINCE DE QUÉBEC, MUNICIPALITÉ DU COMTÉ D'ARTHABASKA

AUX HABITANTS de la dite municipalité du comté d'Arthabaska et des municipalités locales du township de Stanfold, de la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska, de la paroisse de St-Valère de Bulstrode dans le comté d'Arthabaska, et à tous intéressés.

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par le soussigné, Louis Lavergne, secrétaire-trésorier de la municipalité du comté d'Arthabaska, qu'à sa séance régulière du onze mars dernier (1896) ajournée du dit onze mars au huit avril dernier, le conseil de la dite municipalité a passé la résolution suivante, savoir:

Attendu que le révérend J. A. Manseau, prêtre et autres par leur requête à ce conseil en date du neuf février dernier, demandant l'érection en municipalité rurale de la paroisse de Notre-Dame du St-Rosaire, comprenant le territoire ci-après désigné, comprenant les lots ci-après mentionnés à être détachés de la municipalité de la paroisse de St-Valère de Bulstrode, de la municipalité de la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska et de la municipalité du Township de Stanfold, dans la municipalité du comté d'Arthabaska;

Attendu qu'il est constaté que la requête par plus des deux tiers des électeurs municipaux du territoire à être érigé et qu'il reste dans chacune des municipalités dont ce territoire fait partie, une population de plus de trois cents âmes;

Attendu que la résolution qui va suivre a été précédée d'un avis public de la dite érection dûment affiché et publié suivant la loi dans toutes les municipalités de ce comté et dans la paroisse de Notre-Dame du St-Rosaire, en langue française et en langue anglaise, tel que le constatent les rapports qui en ont été faits et qui sont maintenant sur la table;

Attendu en outre qu'il n'est offert aucune opposition à la dite érection; Qu'il soit résolu:

Que le territoire en question, savoir: les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix du neuvième rang du Canton de Bulstrode, étant tous les lots depuis le lot numéro quatre cent quatre vingt un (481) inclusivement jusqu'au lot numéro quatre cent quatre vingt dix sept (497) aussi inclusivement du cadastre officiel du canton de Bulstrode; et les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix du huitième rang du canton de Bulstrode, étant tous les lots depuis le lot numéro trois cent quatre vingt onze (391) inclusivement jusqu'au lot numéro quatre cent douze (412) aussi inclusivement du cadastre officiel du canton de Bulstrode; et le lot numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt et un du septième rang du canton de Bulstrode, étant tous les lots depuis les lots numéros trois cent soixante neuf (369) inclusivement jusqu'au lot numéro trois cent quatre vingt dix (390) aussi inclusivement du cadastre officiel du canton de Bulstrode; et les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix sept du sixième rang du canton de Bulstrode, étant tous les lots depuis le lot numéro deux cent quatre vingt huit (288) inclusivement jusqu'au lot numéro trois cent vingt (320) aussi inclusivement du cadastre officiel du canton de Bulstrode; et les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix sept du cinquième rang du canton de Bulstrode, étant tous les lots depuis le lot numéro deux cent soixante six (266) inclusivement jusqu'au lot numéro deux cent quatre vingt sept (287) aussi inclusivement, y compris les lots numéros deux cent soixante quatorze A (274a) et deux cent soixante quinze A (275a) du cadastre officiel du canton de Bulstrode; et les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze du quatrième rang du canton de Bulstrode, étant tous les lots depuis le lot numéro cent quatre vingt onze (191) inclusivement jusqu'au lot numéro deux cent sept (207) aussi inclusivement du cadastre officiel du canton de Bulstrode; et les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze du troisième rang du canton de Bulstrode, étant tous les lots depuis le lot numéro cent soixante neuf (169) inclusivement jusqu'au lot numéro cent quatre vingt dix (190) aussi inclusivement du cadastre officiel du canton de Bulstrode; et les lots numéros un, deux et trois du neuvième rang qui sont de la municipalité de la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska; et le lot numéro vingt six du neuvième rang du canton de Stanfold, connu au cadastre officiel de ce canton sous les numéros vingt six A (26a) et vingt six B (26b) du dit neuvième rang; et les lots numéros vingt cinq et vingt six du huitième rang du canton de Stanfold, connus au cadastre officiel de ce canton sous les numéros vingt cinq A (25a) et vingt cinq B (25b), vingt cinq C (25c), vingt six A (26a) et vingt six B (26b) du dit huitième rang; et les lots numéros vingt quatre, vingt cinq et vingt six du quatrième rang du canton de Stanfold, connus au cadastre officiel de ce canton sous les numéros vingt quatre (24), vingt quatre B (24b), vingt quatre C (24c) et vingt six (26) du dit quatrième rang; et les lots numéros vingt deux, vingt trois, vingt quatre, vingt cinq et vingt six du cinquième rang du canton de Stanfold, connus au cadastre officiel de ce canton sous les numéros vingt deux (22), vingt deux B (22b), vingt deux C (22c), vingt trois (23), vingt quatre (24), vingt cinq A (25a), vingt cinq B (25b) et vingt six (26) du dit sixième rang; et les lots numéros vingt deux, vingt trois, vingt quatre, vingt cinq et vingt six du cinquième rang du canton de Stanfold, connus au cadastre officiel de ce canton sous les numéros vingt deux (22), vingt trois A (23a), vingt trois B (23b), vingt quatre (24), vingt cinq (25), vingt six A (26a), et vingt six B (26b) du dit cinquième rang; et les lots numéros vingt trois, vingt quatre, vingt cinq et vingt six du quatrième rang du canton de Stanfold, connus au cadastre officiel de ce canton sous les numéros vingt trois (23), vingt quatre A (24a), vingt quatre B (24b), vingt cinq A (25a), vingt cinq B (25b), vingt six A (26a), vingt six B (26b), vingt six C (26c) du dit quatrième rang; et les lots numéros vingt quatre, vingt cinq et vingt six du troisième rang du canton de Stanfold, connus au cadastre officiel de ce canton sous les numéros vingt quatre A (24a), vingt quatre B (24b), vingt cinq (25), vingt six A (26a) et vingt six B (26b) du dit troisième rang, faisant partie de la municipalité du Township de Stanfold, le tout dans la dite municipalité du comté d'Arthabaska, soit érigé en municipalité rurale sous le nom de "La Municipalité de la paroisse du St-Rosaire";

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour son approbation, le tout en conformité aux articles 37 et 41 du Code Municipal de la Province de Québec. Adopté.

Que la dite résolution de la séance du onze mars dernier ajournée au huit avril dernier a été approuvée par le Lieutenant-Gouverneur de cette Province en Conseil le vingt trois mai dernier;

Que copie du rapport de la dite approbation a été reçue et filée par le soussigné au bureau de la dite municipalité le vingt six mai dernier.

Donné à Arthabaskaville, ce deux de juin mil huit cent quatre vingt seize.

L. LAVERGNE, Secrétaire, C. C. A.

Et tout cela en pure perte, puisque l'ouvrage était sans aucune utilité comme l'a déclaré depuis le ministre des chemins de fer et canaux.

Ce canal en outre ne donne aucun revenu, n'ayant rapporté que \$135,76 en 1893.

C'est donc tout près d'un demi million à l'eau. Est-ce que ça ne prend pas des hommes vraiment canailles ou imbéciles pour gaspiller de la sorte l'argent du public?

Mais qui se ressemble se rassemble. M. Fréchette a voté pour approuver cette dépense aussi inutile que scandaleuse! Son vote est là en noir et en blanc pour sa honte.

Le malheureux ne pensait cette fois là encore qu'à son parti et à ses chefs politiques; ses électeurs il les avait oubliés, de même que son devoir et les comptes à rendre plus tard.

M. Cleveland de Richmond et Wolfe n'a pas fait mieux que lui, et le même sort les attend tous deux!

Un vote aussi mauvais mérite la réprobation de tous les électeurs indépendants et honnêtes.

N'est-il pas vrai que le choix des livres d'écoles d'après le bill réformateur, était laissé entièrement au gouvernement Greenway, l'auteur des lois scélérates qui ont aboli les écoles séparées au Manitoba?...

N'est-il pas vrai que les feuilles bleues qui dénoncent M. Laurier comme l'allié du fameux Wallace, classent celui-ci comme candidat du gouvernement dans leurs tableaux des candidatures ministérielles? Oh sont les hypocrites?...

Fromagerie à vendre A St-Georges de Windsor. Excellent poste pour un fromager. Un des meilleurs arrosissements des Cantons de l'Est.

S'adresser à J. C. Thibault, Arthabaskaville, ou à J. B. Millette, St-Georges de Windsor. Arthabaskaville 11 juin.—1ms

Hotel Albion

Cet hôtel est le plus connu et le plus populaire dans les Cantons de l'Est. Les dernières améliorations que lui a fait subir son propriétaire, en font, sans aucun doute, l'égal de ses rivaux par toute la Province.

Visitez et voyez par vous-mêmes. Chambres spacieuses et bien éclairées. Lits des plus confortables. Chambre de bain à eau chaude et eau froide.

Liquors fines et toutes de premier choix. Chambres des meilleures marques, tels que DEL. MONTE, FAVORITE, etc. etc. Repas à toute heure.

N. B.—Le propriétaire prie respectueusement ses clients de lui faire part de toute négligence dans le service, chose à laquelle il remédiera promptement.

O. MOREL & Cie, Propriétaires. 6 juin '95.—1a

LA BANQUE Jacques-Cartier Victoriaville.

Toutes les affaires de Banque seront transigées généralement à cette succursale. L'intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus.

Nous acceptons les dépôts de 25 centins et au-dessus. A MARCHAND, Gérant, EUG. BEAUCHENE, Comptable, L. D. FAUCHER, Payeur.

St LAWRENCE HALL

Nos. 135 & 139, Rue St-Jacques, MONTREAL. HENRY HOGAN, Propriétaire.

L'Hotel le mieux connu de la Puissance du Canada.—Jan. 94.—1a

J. E. GOSSELIN

HEISSER ET COLLECTEUR SOMERSET. M. Gosselin se chargera de toutes les collections que l'on voudra lui confier. Bureau, à Plessisville. Somerset, P. Q. 2 avril 1896. 1 a

ADOLPHE DAVELUY

Magasin Général STE ANNE DU SAULT. A toujours en mains le plus grand assortiment de MARCHANDISES ET GROCIERIES

qu'il y ait dans le district. Le Bureau de Poste de Sainte-Anne du Sault porte le nom de Mad-dington Falls. M. DAVELUY est le maître de poste. 7 février 1895.—1a.

ON DEMANDE

On demande des agents pour les Districts Français de la Province de Québec pour cette compagnie d'assurance si populaire et si bien connue L'ONTARIO MUTUELLE. Conditions libérales pour des agents habiles. C'est la compagnie d'assurance la plus populaire qui fasse affaire en Canada.

Pour plus amples informations, s'adresser à R. S. HODGINS, Gérant pour la Province de Québec 114 Board of Trade Building, Montréal, ou à L. LAVERGNE, Agent pour le District, Arthabaskaville.

L'IMPERIALE

Compagnie d'assurance Limitée CONTRE LE FEU DE LONDRES (Etablie en 1803.)

CAPITAL SOUSCRIT.....\$6,000,000 CAPITAL PAYÉ..... 1,500,000 FONDS INVESTIS D'AUDÈLÀ 8,000,000

Bureau à Montréal, 107 Rue St-Jacques. L. LAVERGNE, AGENT. Arthabaskaville.

W. HUPPE

ELECTRICIEN Constructeur de grandes lignes et de lignes privées. INSTALLATION DE TELEPHONE FOURNITURES POUR APPAREILS ELECTRIQUES VICTORIAVILLE.

ULRIC BARTHE — L. E. THOMPSON "La Semaine Commerciale"

Nouvelle adresse: 9 rue St-Antoine, Qu. bec. Renseignements privés pour le commerce. Abonnement \$2 00 BARTHE & THOMPSON

AVIS A NOS ABONNES

En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit où vous partez. Ce point est très important.

L. LAVERGNE, Secrétaire, C. C. A.

CHUTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

LAURIER LAVERGNE & COI Arthabaskaville. Bâtisse voisine du bureau d'Énergie. L'ÉMENT. W. LAURIER, C. R. JOSEPH LAVERGNE P. H. CÔTÉ.

J. E. METHOT

AVOCAT ARTHABASKAVILLE. BUREAU: En face du Collège.

NOEL & NOEL

AVOCATS ARTHABASKAVILLE. Maison de Dr. Bellan, ancien bureau de M. J. Cannon. Bureau à Lavergne. C. NOEL AUGUSTE NOEL.

LAVERGNE & FAUCHER

NOTAIRES Arthabaskaville.

C. A. GAUVREAU

NOTAIRE Agent de la Cie. d'Assurance "Queen" STANFOLD Janvier.

J. A. HEBERT

NOTAIRE STANFOLD, P. Q.

J. E. Blondin, M. D. L.

Médecin-Chirurgien Rue de l'Eglise, — Arthabaskaville 9 août '94.—1 an

J. M. DIONNE

MÉDECIN & CHIRURGIEN Gradué de l'Université Laval CONSULTATIONS À TOUTE HEURE Bureau du jour attaché à la pharmacie de Victoriaville. Bureau de nuit "Hotel Prince of Wales" VICTORIAVILLE, P. Q. 30 mai 1895.—1a

JOS. P. OUELLET

Architecte et Évaluateur 26, RUE ST-JEAN QUÉBEC. En face de la caisse d'économie N.D. 26 septembre 1895.—1a.

J. C. THIBAULT

Manufacturier D'AGRES DE FROMAGERIES. —ET— Ferblanteries de toutes sortes, etc. Arthabaskaville.

F. DEROY

DE SOMERSET Entrepreneur de Couvertures et Ferblantier-Plombier. Fabricant d'Agres de Fromageries, Chaudières à sucre, Poêles, Etc., Chaudières de toutes sortes et pour le Fournissage. 30 mai 1895.—1a

Z. DUCHARME

MARBIER VICTORIAVILLE. Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Épitaphes et Poteaux pour l'entourage des lots, etc. Une visite est sollicitée. 31 juillet, 1895.—1 a.

Hotel Grande Union

VICTORIAVILLE.

PERRAULT & FRÈRE

Propriétaires.

La question des Ecoles

L'Echo des Bois-Francs nous pose certaines questions au sujet de cette question, et prétend que ces questions sont faites à la suggestion de plusieurs électeurs de Drummond et Arthabaska.

Ainsi nous refusons donc à ces messieurs le droit de nous faire des questions. Tout ce que nous avons à dire là-dessus, c'est que nous nous engageons de rendre aux catholiques, justice pleine et entière.

Le parti conservateur a tant de salétés à cacher que ses organes essaient de les couvrir avec le manteau de la religion. Ils voudraient faire de cette élection, une élection religieuse, mais les habitants de la province de Québec ne laisseront pas surprendre leur bonne foi par les écrits hypocrites de la clique qui les a taxés, opprimés, pillés de toute manière et qui pose maintenant comme pillier de la religion et de la morale.

Ces gens là ont défendu le régime le plus corrompu que l'on puisse imaginer, ils ont défendu un gouvernement convaincu de tous les scandales et de tous les pillages, ils savent que ces choses ne peuvent pas se défendre et ne peuvent pas non plus être niées.

Trop taxés les pauvres gens

Les pauvres sont-ils réellement plus taxés que les riches par le tarif protecteur que les bleus ont imposé en ce pays? Nous répondons sans hésiter oui, et nous en donnons de suite la preuve.

L'huile de charbon est taxée 80 p. 100, environ six centimes par gallon; le vernis, un vin dont les riches seuls font usage, n'est taxé que de 50 p. 100.

Les charrettes dont les cultivateurs ne peuvent se passer pour cultiver la terre sont taxées à 35 p. 100; les cannes des riches à 20 p. 100 seulement.

Si les électeurs veulent continuer à se faire taxer de cette façon, ils n'ont qu'à voter pour le gouvernement du genre de tarif les conservateurs nous ont donné avec la protection.

Ce n'est pas une fausse alarme

M. L. Foster, ministre des finances, s'est exprimé comme suit à Toronto-Est, la semaine dernière:

"Il n'y a pas un seul mot, pas une seule clause dans cette loi—le bill révélateur—qui accorde un centin de l'argent public pour le soutien des écoles séparées."

La Presse, journal ultra conservateur, dégoûté du double jeu des ministres sur cette question des écoles, leur lance et ultimatum:

"Dans notre article de mercredi, nous avons fait part à nos lecteurs de nos appréhensions, au sujet de la sincérité de nos alliés d'Ontario. Ce discours de M. Foster n'est pas pas de nature à les calmer et il est plus que jamais nécessaire que Sir Chas Tupper intervienne et déclare si, oui ou non, son manifeste contient l'exposé de la politique du ministère. Il faut qu'avant les élections les ministres récalcitrants montent leur jeu ou se mettent en révolte ouverte. Cette comédie a déjà trop duré. Quo pense l'Echo des Bois-Francs de la sincérité des ministres canadiens français qui endurent cela sans mot dire, lorsque la Presse se croit obligé de jeter le cri d'alarme? Ou est le nez de traitors?"

Drummond et Arthabaska Assemblées Politiques

LE CANDIDAT CONSERVATEUR EST INVITÉ

10 VICTORIAVILLE, dimanche, 17 mai après la messe. 20 St PAUL de CHESTER, dimanche, 17 mai, 5 p. m. 30 St VALÈRE de BULSTRODE, jeudi 21 mai 7 p. m. 40 St ALBERT de WARWICK, vendredi, 22 mai, 7 p. m. 50 St GERMAIN de GRANTHAM, dimanche, 24 mai après la messe. 60 St EUGÈNE de GRANTHAM, dimanche, 24 mai, 5 p. m. 70 St HÉLÈNE de CHESTER, vendredi, 29 mai, 7 p. m. 80 St GUILLAUME d'UPTON, dimanche, 31 mai, après la messe. 90 St BONAVENTURE d'UPTON, dimanche, 31 mai, 5 p. m. 100 WICKHAM (WHEATLAND), lundi, 1er juin, 7 p. m. 110 WICKHAM OUEST, mardi, 2 juin, 2 p. m. 120 DRUMMONDVILLE, mardi, 2 juin, 7 p. m. 130 ULVERTON, mercredi, 3 juin, 2 p. m. 140 DURHAM SUD, mercredi, 3 juin, 7 p. m. 150 St RÉMI, vendredi, 5 juin, 7 p. m. 160 St ROSAIRE, samedi, 6 juin, 7 p. m. 170 STANFOLD, dimanche, 7 juin, après la messe. 180 St LOUIS de BLANDFORD, dimanche, 7 juin, 5 p. m. 190 STE ELIZABETH, lundi, 8 juin, 7 p. m. 200 STE ANNE DU SAULT, mardi, 9 juin, 7 p. m. 210 St NORBERT, mercredi, 10 juin, 7 p. m. 220 CASTLE BAR, jeudi, 11 juin, 3 p. m. 230 KINGSLEY FALLS, vendredi, 12 juin, 7 p. m. 240 L'AVENIR, dimanche, 14 juin, après la messe. 250 ARTHABASKAVILLE, mardi, 15 juin, 1 p. m., nomination. 260 COUPE À WALKER, mercredi, 17 juin, 7 p. m. 270 KINGSLEY, FRENCH VILLAGE, jeudi, 18 juin, 7 p. m. 280 St CYRILLE, vendredi, 19 juin, 7 p. m. 290 STE CLOTILDE, samedi, 20 juin, 2 p. m. 300 ST PATRICK'S HILL, dimanche, 21 juin, après la messe. 310 WARWICK, dimanche, 21 juin, 5 p. m. 320 St SAMUEL, lundi, 22 juin, 6 p. m.

Le candidat libéral tiendra aussi une assemblée à l'Avenir, à 7 h. du soir, samedi, le 13 de juin, pour les électeurs parlant la langue anglaise. 6 juin, 1896.

Le 29 de mai, le candidat libéral, M. Lavergne, a adressé la parole aux électeurs de St-Hélène de Chester. Un grand nombre d'électeurs de Wolfestown étaient aussi venus pour entendre la discussion. St-Hélène donnera deux fois la majorité qu'elle a coutume de donner au candidat libéral.

M. Lavergne parlait à St-Guillaume d'Upton, dimanche, le 31 de mai, après la messe, et dans l'après midi à St-Bonaventure. Il n'y a pas rencontré d'adversaire.

Le 1er de juin, il tenait son assemblée à Wickham. Dans tous ces endroits, le candidat libéral est plus fort qu'à la dernière élection, et ses explications détaillées et franches ont donné entièrement satisfaction aux électeurs.

WICKHAM OUEST. A Wickham Ouest, M. Lavergne a rencontré un M. Boucher, qui était, il y a quelques années, maître de poste à St-François du Lac, et si le rapport public dans l'Echo des Bois-Francs de l'assemblée de Wickham Ouest, a été préparé par M. Boucher, il mériterait d'être traité sans ménagements. L'assemblée de Wickham a été un triomphe pour M. Lavergne, et il n'y avait pas plus de cinq ou six personnes qui ne l'applaudissaient pas.

M. Boucher est un personnage bien connu, et le voir poser en défenseur de la morale de la religion et porter des accusations contre M. Lavergne, il faut l'avouer, faisait hausser les épaules à bien des gens. Le petit rapport de l'Echo des Bois-Francs est un tissu de faussetés.

M. Lavergne a ensuite parlé mardi soir à Drummondville, mercredi à Ulverton et à Durham Sud et vendredi à St-Rémi, et samedi à St-Rosaire. Dans tous ces endroits, M. Lavergne n'a pas rencontré d'adversaire et a été reçu avec beaucoup de faveur, non seulement par ses propres amis politiques, mais par un grand nombre de conservateurs, qui se rallient à sa candidature.

STE-ELIZABETH. L'assemblée de M. Lavergne à Ste-Elizabeth a eu lieu dans la maison de M. Janelle. M. Lavergne a parlé pendant plus de deux heures. Il y avait foule. L'assemblée a écouté avec la plus grande attention et le plus grand intérêt, les explications de M. Lavergne tant sur la question des écoles que sur les autres questions politiques du jour. Les électeurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements à M. Lavergne, qui a certainement raison d'être fier de l'accueil qu'il a eu à Ste-Elizabeth des libéraux et des conservateurs.

M. Désy, en fixant ses assemblées à des dates différentes de celles de M. Lavergne, dans l'espérance de ne pas rencontrer M. Lavergne, et de pouvoir blâmer les électeurs plus à son aise, verra le 23 juin, que tous les électeurs conser-

Candidat Conservateur

Enfin, un candidat a été trouvé. Ce n'est pas le candidat du parti conservateur. C'est bien un conservateur, mais on assure que c'est le candidat de MM. Crépeau et Crépeau seulement. M. Désy est un avocat des Trois Rivières, qui peut avoir du talent, mais ses talents et sa réputation ne sont pas assez transcendants pour qu'il soit nécessaire d'aller le recruter aux Trois Rivières pour en faire un candidat dans Drummond et Arthabaska.

Un grand nombre de conservateurs, citoyens honorables et influents que l'on sollicite d'accepter la candidature conservatrice dans cette élection, ont positivement refusé. Personne de Drummond et Arthabaska ne veut faire la lutte à M. Lavergne. Il faut aller chercher un étranger qui viendrait prétendant faire la lutte au nom de la religion et du patriotisme. Un grand nombre de conservateurs croient que la religion et la patrie ne sont pas en danger dans Drummond et Arthabaska, et si l'eussent été, main à champ, on se serait trouvé ici pour les défendre sans aller en chercher un aux Trois-Rivières.

La construction du pont Curran. Sir Richard Cartwright, dans la séance des Communes du 19 juillet 1894, proposa: "Que dans l'opinion de cette chambre, le département des chemins de fer et canaux mérite la censure la plus sévère pour l'inefficacité, la négligence, l'extravagance et l'incurie grossière dont il a fait preuve dans la construction du pont Curran à Montréal."

Cette construction avait été estimée à \$160,000 et n'importe quel particulier ou compagnie aurait pu faire les travaux à ce prix. Mais les ministres conservateurs, on le sait, ne peuvent rien entreprendre sans faire du bruitage ou en laisser faire à leurs amis. Aussi le pont terminé coûta-t-il \$430,000 tout prêt d'un demi million!

Le 9, il y avait une grande assemblée convoquée à Drummondville par M. Désy. Après son assemblée de Ste-Elizabeth, M. Lavergne se rendit en voiture à Drummondville, afin d'assister à l'assemblée de M. Désy. En ce point du mauvais temps, il y avait un grand nombre d'électeurs, et l'on peut dire sans exagération, que les trois quarts des électeurs présents étaient favorables au candidat libéral.

La discussion a eu lieu près du marché à 1 heure 30, p. m. Le côté conservateur était représenté par M. Désy, L. P. E. Crépeau, E. C. R. et L. P. Crépeau. Le parti libéral était représenté par M. Lavergne, le candidat libéral, M. E. Bernier, E. C. R., ex-M. P., de St-Hyacinthe, W. J. Watts, E. C. R., ex-M. P., P. P., J. E. Girouard, E. C. R., M. P., et Auguste Noël, E. C. R., avocat, d'Arthabaska. A cette assemblée encore, nous pouvions affirmer sans crainte de contradiction que nos amis ont remporté un grand succès, quoiqu'il eût été convoqué par le candidat conservateur.

Les appels des candidats conservateurs et de leurs amis, qui vantaient la prospérité du pays, les bienfaits de Sir Charles Tupper et son amour pour les catholiques, laissent les électeurs absolument froids. Du reste, il paraît bien évident que la candidature de M. Désy, de Trois-Rivières, dans Drummond et Arthabaska ne saurait avoir l'ombre d'un succès. Si l'on n'a pas trouvé de candidat conservateur dans Drummond et Arthabaska, c'est que l'on ne l'a pas voulu. On considère que le mandat de ces deux beaux comtés est en sûreté entre les mains de celui qui les a représentés depuis 1887.

La Consomption guérie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Gonorrhée, la Brucelle, le Jaundice, l'Asthme et toutes les Affections des Pouxons et de la Gorge, et qui guérissait radicalement la Debilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette ne. Allemand, français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce Journal. W. A. Noyes, 829 Powers' Block, Rochester, N. Y.

RIEN DE PLUS HONTEUX. "Y a-t-il quelque chose de plus honteux, de plus dégradant, dit le Canadian Freeman, que de voir un chef de parti comme Tupper, donner le mot d'ordre à tous ses partisans dans les provinces anglaises de prendre l'engagement de voter contre une loi réparatrice pendant que dans Québec, il promet cette loi?" Non, rien de plus honteux, assurément, si ce n'est d'être fier de l'accueil qu'il a eu à Ste-Elizabeth des libéraux et des conservateurs.

Encore un mensonge au clo

Obeissant à un mot d'ordre, la presse tory, la sainte Marse en tête, font sonner bien haut que M. McCarthy est l'allié de M. Laurier avec les patrons de l'industrie. Pour ces derniers, oï! le parti libéral n'a pas honte de cette alliance qui est toute dans l'intérêt du pays. Mais pour McCarthy, non! C'est d'ailleurs ce que vient établir l'Evening Journal qui a pris la peine de téléphoner à l'hon. M. Laurier pour s'en assurer: Hon. M. Laurier, Arthabaskaville, Qué.

Le News de Toronto publie un article sur la prétendue alliance de Patrons d'Industrie et des McCarthyistes, et le News dit de plus que vous même, MM. McCarthy et Mallory, avez conclu une alliance par l'entremise d'Edward Farrar. Pouvez-vous nous dire si vous avez eu des pourparlers avec M. Farrar à ce sujet. Nous avons la votre dépêche disant que vous n'avez rien eu à faire avec M. Farrar concernant une autre affaire.

REPONSE DE M. LAURIER. L'article du News est absolument faux. Je n'ai eu aucun pourparlers avec qui ce soit. Wilfrid Laurier. Le parti libéral, qu'on le sache une fois pour toutes, n'a rien de commun avec M. McCarthy malgré la guerre qu'il fait, comme nous, au gouvernement.

Encore un mensonge au clo! Encore un mensonge au clo! Encore un mensonge au clo! Encore un mensonge au clo!

Les méfaits de Langevin et de Caron

Inutile de revenir sur le scandale du Havre et celui des fonds d'élection prélevés par Sir Adolphe Caron. Il n'y a pas un électeur qui n'en connaisse à l'heure présente le long et le court. Suffit de dire que la caisse publique a été soulagée d'un gros million par la malhonnêteté de ces deux ministres. Dans la séance des Communes du 3 juillet 1894, M. Edgar fit la proposition suivante: "Que dans l'opinion de cette chambre, les dits Sir Hector Langevin et Sir Adolphe Caron méritent la plus sévère censure pour la part qu'ils ont prise à ces transactions et que c'est un scandale public et une tache à la réputation du Canada que Sir Adolphe Caron continue à remplir la charge de ministre de la couronne."

M. Fréchette fut appelé à voter. Tout entier au souvenir du bien que ces ar-

Les amis s'engraissent des sueurs du peuple

Nous nous sommes déjà maintes et maintes fois, élevé contre les abus que le gouvernement fait de l'acé des pensions, afin de faire de la place pour ses créatures à la crèche. M. McMullen, dans la séance du 14 juin 1894, aux communes, proposa: "Que pendant la dernière année fiscale, le montant perçu par le gouvernement des membres du service civil en vertu de l'acte des pensions de retraites a été de \$64,433,17 tandis que la somme payée par le gouvernement aux retraités du service civil en vertu du dit acte a été de \$263,710,15, que l'énorme disproportion entre les recettes et les dépenses, aux termes du dit acte, atteste que dans l'espèce l'administration est conduite d'une manière extravagante et injustifiable; et que cette chambre est d'avis que le mod. des pensions de retraite, tel qu'il est actuellement établi et administré, devrait être aboli."

Le gouvernement est cause que des fonctionnaires—toute une armée—retirent des rentes et vivent, à ne rien faire, au dépens du coffre public. Ces fonctionnaires ont dû disparaître pour faire de la place aux affamés du parti conservateur, tout capables qu'ils étaient de remplir les devoirs de leurs positions encore de longues années à venir. Le pays paye tous les ans pour le moins \$200,000 de rentes à ces employés retraités. Pour dire le vrai, il n'y a qu'en Canada que l'on voit de ces choses. C'est en vain que l'on chercherait un autre pays au monde, où un gouvernement oserait prendre l'argent dans la caisse publique sous d'aussi faux prétextes. Ce qu'une banque, une grosse maison de commerce, une société d'assurance, une grande manufacture, ne fait pas et n'a jamais fait, pourquoi un gouvernement serait-il toléré à le faire? Il est bien certain que jamais les bleus malgré l'audace qu'on leur connaît, n'auraient risqué de l'entreprendre s'ils ne s'étaient sentis appuyés par des députés serviles et partisans comme M. Fréchette, prêts à tout approuver, même à trahir leurs électeurs au besoin. Mais fort de cet appui, le gouvernement n'a jamais reculé devant rien. Cette fois comme toujours M. Fréchette a voté contre ses électeurs qu'il mit en oubli selon son habitude et proclamé que ses chefs faisaient bien de voler les électeurs, les siens comme les autres bien entendu, pour procurer des places à ses amis dans les bureaux publics. Pensez-vous électeurs, que M. Fréchette agirait ainsi dans ses affaires privées? Pourquoi alors ne prend-il pas le même soin de vos intérêts que des siens propres? Demandez-lui en donc la raison. Ce vote, l'un des plus mauvais de M. Fréchette, et qu'ont donné aussi MM. Cleveland Ives, etc., ne peut être défendu en aucune manière.

Tupper dans l'Ontario

Les dépêches de Brockville et de Kingston nous parlent de la réception faite à Sir Charles Tupper dans ces deux villes. Le premier ministre n'a vraiment pas de veine et son impopularité se manifeste tous les jours. A Kingston, il a été froidement accueilli et la foule a acclamé le nom de Laurier chaque fois qu'il était prononcé. A Merrickville, nouvel accueil glacial à Sir Charles. A Kingston, l'assemblée a été orageuse et à chaque phrase il était interrompu. Le gouvernement actuel et son chef sont tellement tombés dans l'estime publique, ils ont tellement trompé et exploité le p-uple, ils ont tellement abusé du pouvoir que tous les vrais citoyens sont dégoûtés du régime tory.

Le premier ministre froidement reçu

Pendant que Laurier est acclamé et salué par la sympathie populaire partout où il passe, Tupper est reçu avec indifférence dans les mêmes localités, deux ou trois jours plus tard. C'est qu'il y a un changement énorme dans l'opinion publique et que tous les

Bureau des Examineurs Catholiques de Mégantic

La prochaine réunion du bureau des Examineurs Catholiques de Mégantic aura lieu à St-Ferdinand, le dernier mardi de juin [le 30] à 9 heures du matin, dans la salle du collège St-Joseph, pour les personnes qui désirent obtenir un diplôme pour l'enseignement. Les aspirants doivent écrire au secrétaire soussigné 15 jours d'avance et lui envoyer des certificats d'âge et de moralité. J. S. LAROCHELLE, Sec. du B. d'Ex. de Mégantic.

ON DEMANDE, des hommes de confiance pour vendre nos variétés de marchandises de nos pépinières, arbres, rosiers, plantes, tiges, arbres d'ornementation et les arbres russes, et aussi les patates pour s'em. Salaire et pourcentage avec dépenses. Ecrivez-nous de suite et procurez-vous le choix du territoire, à PELHAM NURSERY CO. Toronto, Ont.

SHORTIS

Riel a été pendu, quand toute la province de Québec demandait sa grâce, mais Shortis a échappé la potence avec les \$60,000 de son père. Le régi. n'actuel à Ottawa a prostitué jusqu'à l'échafaud.

Pourquoi M. Désy doit être défait par une forte majorité

1e Parce que M. Désy n'est pas le candidat du parti conservateur de Drummond et Arthabaska. 2e Parce que M. Désy est le candidat de deux ou trois tireurs de ficelles. 3e Parce que les chefs conservateurs du comté vont s'abstenir de voter pour M. Désy. 4e Parce que plusieurs chefs conservateurs vont voter pour M. Lavergne. 5e Parce que tous les libéraux, qui sont en majorité dans la division, vont voter comme un seul homme pour le candidat populaire, M. Lavergne. 6e Parce que les électeurs de la division, libéraux et conservateurs, (moins trois conservateurs) ne veulent pas être représentés en chambre par un homme qui demeure à Trois-Rivières et qu'ils ne connaissent pas. 7e Parce que dans Drummond et Arthabaska, il doit y avoir un homme capable de représenter la division sans s'adresser à M. Désy. 8e Parce que M. Désy est supporté spécialement par le candidat qui lui-même a été battu aux dernières élections par 962 voix. 9e Parce que M. le reviseur, J. E. Méthot, ne peut pas faire accepter le candidat des messieurs Crépeau par le parti conservateur du Comté.

Notes locales

Le Dr Ahern, de Québec, assisté des Docteurs Valcourt, Belleau et Blondin, a pratiqué une opération chirurgicale des plus dangereuses, sur la personne d'un jeune élève, du collège, du nom de Toussaint. Son père, M. Médéric Toussaint, commerçant de St-Pierre les Beccquets, est ici depuis dimanche. Les médecins n'entretenaient pas beaucoup d'espoir de guérison. M. M. A. Sizo, Côté, notre jeune artiste, est de retour de Nicolet, où il a contracté plusieurs entreprises importantes. Nos félicitations.

M. le Juge Dabets présidait hier matin, aux sessions spéciales de la Paix. Les deux seules causes sur le rôle ont été continuées à huit jours, sur demande spéciale des parties. Par le temps qui court, MM. les avocats sont employés à autre chose. Il nous fait plaisir d'apprendre que le Dr Ulbald Laurier prend un peu de mieux. M. et Madame Napoleone Deslauriers, de Montréal, étaient en promenade ces jours-ci, chez son beau frère, M. J. Bte Leblanc.

Hier à eu lieu une séance régulière du Conseil du Comté d'Arthabaska, au lieu ordinaire des séances, en ce village, à laquelle étaient présents: George Gendreau, E. C. R., maire du village d'Arthabaska, Honoré Pepin, E. C. R., maire du village de Warwick, Albert Lambert, E. C. R., maire de la paroisse de St-Christophe d'Arthabaska, François Xavier Desrochers, E. C. R., maire du Township de Warwick, Adolphe Girouard, E. C. R., maire du Township de Stanfold, Pierre Uldéric Gagné, E. C. R., maire du village de Princeville, David Ephrem Brunet, E. C. R., maire de la paroisse de St-Louis de Blandford, Onésime Lupien, E. C. R., maire de la paroisse de St-Valère de Balstrode, Aimé Laliberté, E. C. R., maire de la paroisse de St-Albert de Warwick, Denis Williams, E. C. R., maire de Chénier, William Barber, E. C. R., maire de Tingwick, Elphège Gauthier, E. C. R., maire de la paroisse de St-Rémi de Tingwick, Hector Poisson, E. C. R., maire de la paroisse de St-Norbert d'Arthabaska, Joseph Poirier, E. C. R., maire de Chester Ouest, Honoré Demers, E. C. R., maire de la paroisse de St-Victoire d'Arthabaska, et Patrick McEwen, E. C. R., maire de la paroisse de Ste-Elizabeth de Warwick, formant un quorum sous la présidence de M. le préfet, George Gendreau.

Il n'y avait aucune affaire importante devant le conseil. La principale résolution passée a été d'autoriser le paiement de \$78, pour frais d'internement de quatre aliénés à l'asile et certificats de médecins. Billets de chemin de fer pour les Etats-Unis et le Canada, à bas prix, à vendre au bureau de L. Lavergne, notaire, à Arthabaskaville. M. L. H. Bellerose, inspecteur d'écoles de notre division, était ici ces jours derniers. M. Joseph Blondin était en promenade ici lundi; il était l'hôte du Dr J. E. Blondin, son frère. Blancs de Rôle d'évaluation à vendre à ce bureau. Il est défendu par la loi de porter des insignes d'élection depuis le 15 juin inclusivement jusqu'au 23 juin inclusivement. Ainsi tous ceux qui portent des boutons Laurier devront cesser de les porter pendant ce temps-là. M. J. E. Méthot, reviseur, s'occupe beaucoup d'élection. Il vient, après les MM. Crépeau, comme bon partisan de M. Désy.



Laisse Faible et Abattu

Refait et Augmento on Poids par Hood's Sarsaparilla. Le témoignage suivant vient d'un résident de Toronto, bien connu parmi les employés des chemins de fer et les officiers du gouvernement. M. Alfred Smith, dont la photographie est publiée ci-dessus, a été employé pendant plusieurs années par la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, ayant occupé les fonctions diverses la position de directeur de tout le fret d'entrepot à Toronto: Toronto, Ont., Canada, 8 février 1894. "C. I. Hood & Co, Lowell, Mass. Messieurs—Je sens qu'il est de mon devoir de vous écrire pour vous dire le résultat de l'usage que j'ai fait de Hood's Sarsaparilla. Après une grave attaque de la grippe qui m'avait laissé dans un état de grande faiblesse, j'ai acheté trois bouteilles de Hood's Sarsaparilla. Je m'en suis servi suivant les directions Et ello m'a Complètement Refait et je pèse 18 livres de plus qu'avant ma maladie. Je prends un grand plaisir à recommander Hood's Sarsaparilla à tous ceux qui souffrent de faiblesse du corps." ALFRED SMITH, 23 rue Bank. Hood's Pills guérissent la constipation, en rendant l'action du canal alimentaire.

Une Action de Mine d'Or Pour Rien

Les Nouvelles DE CRIPPLE CREEK BULLETIN MENSUEL ILLUSTRÉ Des Mines d'Or du Colorado, E. U. CE JOURNAL—Édition française du plus important organe des Mines d'Or aux Etats-Unis, le AMERICAN GOLD MINING RECORD est publié à Chicago et entretient des correspondants dans tous les centres aurifères de l'Ouest et spécialement dans le district de CRIPPLE CREEK, COLORADO, le camp minier le plus étonnant et le plus productif découvert jusqu'à ce jour. Enco e à ses abonnés, ce district a produit, en 1895, 42,000,000 de francs d'Or et, à l'heure qu'il est, sa production dépasse 6,000,000 DE FRANCS PAR MOIS. Deux Compagnies aurifères de ce district appartenant à des Syndicats français. Les actions de l'une, LA VICTOIRE émises à 5 francs, se vendent couramment fr. 28.50 en Bourse de New-York et donnent un revenu annuel de 25 pour cent; et l'autre, LA RESSUSCITA fait prime en Bourse de Paris et paye de gros dividendes. Désireux de faire connaître à tous la merveilleuse situation et le grand avenir des Mines d'Or de Cripple Creek, les propriétaires de "Nouvelles de Cripple Creek" ont acquis un certain nombre d'actions de la LOYAL GOLD MINING COMP. (Société anonyme) MINE D'OR "LA LOYALE" MINE D'OR et ont décidé de donner en "Prime Gratuite" UNE ACTION DE UN DOLLAR, (CINQ FRANCS) entièrement libérée, à tout abonné d'un an au journal. Les Nouvelles de Cripple Creek, lui assent, ainsi, d'un seul coup, une circulation énorme dans tous les pays de langue française et augmentant d'autant la valeur de la publicité de leur journal. Un titre d'action de CINQ FRANCS, entièrement libéré, sera d'un expédition par retour du courrier à toute personne qui enverra un Mandat-Poste de la somme de cinq francs à l'ordre du directeur de l'American Gold Mining Record, 313-145 LA SALLE STREET, CHICAGO, ETATS-UNIS. Et elle recevra chaque mois régulièrement LES NOUVELLES DE CRIPPLE CREEK BULLETIN MENSUEL ILLUSTRÉ des Mines d'Or du Colorado 28 mai 1896—14.

Bureau des Examineurs Catholiques de Mégantic

La prochaine réunion du bureau des Examineurs Catholiques de Mégantic aura lieu à St-Ferdinand, le dernier mardi de juin [le 30] à 9 heures du matin, dans la salle du collège St-Joseph, pour les personnes qui désirent obtenir un diplôme pour l'enseignement. Les aspirants doivent écrire au secrétaire soussigné 15 jours d'avance et lui envoyer des certificats d'âge et de moralité. J. S. LAROCHELLE, Sec. du B. d'Ex. de Mégantic.

ON DEMANDE, des hommes de confiance pour vendre nos variétés de marchandises de nos pépinières, arbres, rosiers, plantes, tiges, arbres d'ornementation et les arbres russes, et aussi les patates pour s'em. Salaire et pourcentage avec dépenses. Ecrivez-nous de suite et procurez-vous le choix du territoire, à PELHAM NURSERY CO. Toronto, Ont.

SHORTIS

Riel a été pendu, quand toute la province de Québec demandait sa grâce, mais Shortis a échappé la potence avec les \$60,000 de son père. Le régi. n'actuel à Ottawa a prostitué jusqu'à l'échafaud.

ELECTIONS

AVIS IMPORTANT

La loi défend expressément de porter des boutons, rubans et autres insignes pendant l'élection, depuis lundi, le 15 juin, à mardi, le 23 juin inclusivement.

Voici ce que la loi dit à ce sujet :

"Nul ne portera aucun ruban, insigne ou autre cocarde comme insigne de parti, ou en fera usage, dans les limites de ce district électoral, le jour de l'élection ou de la votation, ou dans les huit jours qui précéderont ce jour, ou tant que durera l'élection.

Quiconque enfreindra cette disposition sera coupable de délit et passible d'une amende de cent piastres au plus..."

Salle Mahou

Comité des libéraux à la salle Mahou à Arthabaska

Les libéraux ont loué cette belle salle pour jusqu'au 24 juin courant, afin d'y tenir leurs assemblées de comité tous les jours, et pouvoir recevoir les électeurs le jour de la nomination et de la votation. Assemblée du comité tous les soirs à 8 heures. Tous les amis de l'Hon. M. Laurier et du candidat M. Lavergne, seront les bienvenus.

Nouvelles des Cantons de l'Est

LYSTER.

Les deux candidats se sont rencontrés dimanche dernier à Ste Julie, après la messe, et à Lyster après les vépres. M. Fréchette était escorté du Sénateur Landry, et M. Turcot de M. N. K. Laflamme. M. Fréchette a parlé 45 minutes sans recevoir un seul applaudissement, ses amis ici sont si peu nombreux qu'ils n'ont pas osé applaudir. M. Turcot le suivit, l'assemblée était unanime pour lui. M. Landry oubliant qu'il adressait une assemblée d'électeurs intelligents et renseignés, voulut faire le redondant et sans l'intervention de M. Turcot il n'aurait pu se faire entendre. Aussi lorsqu'il termina son discours l'assemblée unanime cria "hou" pour Turcot. Le Docteur Cheffré, à pris des notes tout le temps. Pauvre Dr, il a dû souffrir, son discours lui est resté dans le corps; il n'a pas comme les années passées, son fils pour l'applaudir. Comme les canadiens il a pris son ticket pour les Etats-Unis. M. Laflamme a obtenu un grand succès il a tenu M. Fréchette sur le gril, déclinant, preuves en mains, tous ses mauvais votes, et vous savez qu'ils sont nombreux.

Les mêmes à l'assemblée de Lyster. Fréchette a encore répété qu'il y avait encore des harmoniums dans toutes les maisons. Un bon vieux lui répondit qu'il n'avait chez lui qu'une guimbarde de 2 cents, encore la langue en était-elle cassée. M. Turcot parla pendant 45 minutes au milieu des applaudissements; grand changement en sa faveur. M. Landry eut toutes les misères à se faire entendre, aussi il a eu la bonne idée en terminant d'avertir les électeurs qu'il ne reviendrait plus à Mégantic. Ils lui répondirent: Eh! bien restez chez vous, à Beaufort.

M. Laflamme remporta un succès comme à Ste Julie. Pitit Louis qui se vantait d'avoir le comité de Mégantic dans la poche de sa veste, s'apercevant le 23 juin que Mégantic ne veut plus de lui.

Les deux candidats se rencontrèrent à Somerset et à Lourdes dimanche prochain.

Wickham-Ouest.

M. Lavergne, le digne et populaire député de Drummond et Arthabaska aux Communes, a été acclamé par ses fidèles électeurs, lors de sa visite ces jours derniers. Le franc-parler de ce loyal canadien a bientôt convaincu ses auditeurs de sa droiture et de son intégrité. Notobstant un certain rapport de l'assemblée, fantaisiste et banal de partisan outre, que nous avons lu quelque part, nous pourrions montrer du doigt le conservateur qui l'a écrit, et allant à dire que M. Lavergne a fait la grimace, c'est le mot employé par le rapporteur, sur une prétendue réplique à son discours par un M. Boucher, avocat, de Wickham-Ouest, nous sommes en mesure d'affirmer, sans crainte de contradiction, que M. Lavergne aura ici une majorité substantielle de vingt-trois du courant. Nous pourrions porter cette majorité à cent si tous nos expatriés aux Etats-Unis se donnaient le trouble de venir voter. Que l'on ne s'y trompe pas, cette municipalité s'est émancipée surtout depuis quelques années, le noble parti libéral y a fait son chemin. D'ailleurs, d'après notre connaissance exacte, le candidat de l'honorable

able Wilfrid Laurier est acclamé partout dans le haut de ce district électoral. Quelque soit son adversaire en cette élection, M. Lavergne est invulnérable.

—Les nombreux vergers de pommes dans notre campagne promettent une abondante récolte cette année, déjà les branches des arbres commencent à ployer sous le fardeau des fruits croissants.

—M. Ernest Stevens, de Côteau Landing, sous-régistrateur de Soulanges, frère de M. de P. Cormier, N. P., était ici en visite, il y a une quinzaine.

—M. Geoffroy Delisle s'est estropié à deux doigts sur une scie à la scierie de N. W. Rice & Co., il lui faudra quelques jours de repos forcé.

—M. de Joseph Vanasse est dangereusement malade, elle est sous les soins assidus de notre médecin, W. L. Lewis.

Décès.—M. de veuve E. Toomy, chargée d'ans et de mérites.

Drummondville

A St Cyrille, des voleurs se sont introduits, dans la nuit de vendredi à samedi, par les fenêtres dans les magasins de M. Joseph Lafontaine et Louis Lafrest, où ils ont volé, chez le premier, une somme de quatre-vingt dix piastres, et chez le second un peu d'argent et des effets pour une valeur d'environ cent soixante et quinze piastres. Chez M. Lafontaine, ils ont brisé le coffre-fort au moyen de cis-aux et de dynamite. La détonation a réveillé M. Lafontaine, qui, tout de suite a crié: "Au voleur". En un instant, tout le village était sur pieds; mais il était déjà trop tard. Les voleurs, qui étaient en voiture, s'éloignèrent après avoir, à plusieurs reprises, déchargé en l'air leur pistolet, et paraissaient prendre le chemin de Carmel-Hill. La nuit précédente, des vols assez considérables étaient commis à Drummondville.

LE PAYS

Aux mains de pirates

La dette publique est rendue à 5300,000,000, mais sir Charles Tupper a jugé que cela ne pesait pas assez lourdement sur les épaules de ceux qui paient les taxes et les intérêts.

Il a dépensé trois millions pour des fusils, des baïonnettes et des harnais et il vient de faire adopter un ordre en conseil accordant 13 millions et demi à 58 compagnies de chemin de fer.

Ça n'est plus du régime parlementaire et du gouvernement responsable que nous avons à Ottawa, c'est de la piraterie ministérielle.

Tupper et ses collègues n'ont pas le droit de mettre la main dans le coffre public sans la permission des chambres, mais ils profitent de la dissolution pour se livrer à ce jeu amusant.

Mais s'ils peuvent ainsi jeter 13 millions en pâture à des compagnies qui, pour la plupart, n'en ont pas besoin, ils peuvent en jeter 15, 25, 50, 100 millions et plonger un jour le pays dans la hideuse banqueroute.

Il n'y a plus rien de sacré pour les hommes actuellement au pouvoir et sir Charles Tupper est tellement compromis qu'il va tout compromettre.

Citoyens, mettez des hommes honnêtes à la tête des affaires.

???

Qui paiera le 13 millions et demi de dollars que Tupper s'est engagé à donner à 58 compagnies de chemin de fer? Le peuple.

Qui paiera pour cette débauche effrénée de l'électorat? Le peuple.

Qui paiera pour tous les autres? Le peuple.

MUTATIONS ENTREES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DU COMTE D'ARTHABASKA, DU 4 JUILLET AU 10 JUILLET 1896.

VENTES

Philomène Bourk à Damien Houle 1023 Warwick.

Armin Colclough à Alphonsine Dabois 711 Tingwick.

Pierre Lallier à Joseph Roy 618 et 617 Tingwick.

D. O. Bourbeau à Cléophas Roy p. 166 Horton.

Léon Poisson à Amédée Bouvette p. 9 St Paul.

A Daveluy à Hormidas Bellefeuille 135 Bulstrode.

Octave Brisard à Wilfrid Marcotte p. o. 216, 217, 218 etc de Bulstrode.

Ant. Gagnon à Louis Birou 494 et 495 Warwick.

L. J. Shérif à Chs Manscau 266 Bulstrode.

Le Shérif à Cyrille Hebert 736 Tingwick.

Le Shérif à H. M. Price 55, 58 et 48 Tingwick.

De M. A. Tourigny à Charles Sylvestre, fils, 265 Princeville.

Urban Roy à Nap. Gingras 405 Bulstrode.

Libéro Courtois à Wilfrid Héou p. 837 Warwick et p. 838.

Joseph Brochu, à Placide Lhouillier 324 et 325 St-Paul.

Testaments.—Mathilde Fréchette à Gédéon Cantin p. 673 et 870 Tingwick.

Marie Lavallée à Octave Brisard p. 216, 217, 218 etc. de Bulstrode.

NAISSANCES

A Arthabaska, le 6 courant, M. de Joseph Hamel, un fils.

A St-Christophe, le 7 courant, M. de Albert Lambert, une fille. Parrain et marraine, M. Pierre Lambert, de Biddeford, et Mademoiselle Marie Louise Barit d'Arthabaska.

Un bon appétit

Accompagne toujours la bonne santé, et une absence d'appétit est un indice de quelque mal. La perte d'un désir raisonnable pour la nourriture est vite suivie d'une perte de force, car quand la provision de combustible est retranchée le feu brûle peu. Le système devient bas et est exposé à de graves attaques de maladie. Le bon régime universel est le régime qui se sert de la nourriture saine, quant à ses grands mérites pour combler et réguler l'appétit pour promouvoir l'action saine des organes digestifs, et comme purificateur du sang, constitue la plus forte recommandation qu'on puisse donner pour aucune maladie. Ceux qui ne se sont jamais servis de la Food's Sarsaparilla devraient le faire cette saison.

L'Union musicale Plessisville

Le 28 mai dernier avait lieu dans la salle de l'hôtel de ville du village de Somerset, une grande soirée dramatique et musicale, donnée par l'Union Musicale Plessisville.

L'Union peut être très satisfaite et avec raison de son brillant succès. La fanfare nous a fait entendre les plus jolis morceaux de son répertoire.

M. J. Bte Vallée, son directeur, de l'aveu de tout le monde, les plus grands éloges. Ce monsieur a réussi, après beaucoup de travail et non sans certaines difficultés à mettre cette fanfare sur un pied d'égalité avec les meilleurs corps de musique.

On a joué deux magnifiques pièces comiques.

La première, intitulée "Les mille et une distractions de M. DuSongo", est un drame en deux actes, a été admirablement bien jouée. Il serait trop long d'énumérer ici les noms des acteurs; je me contenterai de dire que ces jeunes messieurs ont su interpréter ce drame d'une manière telle que nous serions portés à croire qu'ils n'en sont pas à leur première épreuve, et cependant presque tous appaissaient pour la première fois sur la scène.

La seconde: "On demande un acteur", a provoqué un tonnerre d'applaudissements et a tenu l'auditoire dans une hilarité continuelle.

On nous a fait entendre dans les entre actes de très-jolies romances et chansons comiques.

M. P. Fréchette, directeur des pièces, nous a chanté le "Dit de Ma Tante" qui a été fort goûté de l'auditoire. M. N. P. Bélanger, dans une très-belle romance "L'enfant et le Polichinelle", s'est surpassé. Le public qui aime toujours à entendre cette voix sympathique, l'a chaleureusement acclamé, et lui a prouvé une fois de plus qu'on apprécie le talent, et il a eu l'honneur du rappel.

"Le prince au long nez" et "J'ous pas bougé" chantés par M. Joseph Paradis, ont été bien rendus et appréciés à j'uste titre, par l'auditoire.

Ces messieurs ont été très-bien soutenus par accompagnement d'harmonium tenu par M. Aimé Rousseau, l'habile organiste de l'Union.

Messieurs J. B. Vallée et F. Fréchette méritent les plus grands éloges pour la manière habile avec laquelle ils ont conduit et mené à bonne fin l'organisation de cette soirée de gala.

Un amateur.

Magasin de Liqueurs

M. E. Gosselet, de Plessisville, Somerset. Il est venu d'obtenir le renouvellement de son licence pour l'année 1896-1897, profitant de l'occasion pour remercier ses pratiques et le public en général de l'honneur qu'il lui a fait en le choisissant pour le gérant de son magasin de liqueurs de première qualité. Prix populaires.

E. GOSSELET, Somerset.

DECES

DROLET.—D. Marie St-Pierre, Veuve de sieur F. X. Drolet, ci-devant du faubourg St-Jean, décédée à St-Ferdinand d'Halifax, à l'âge de 82 ans.

La défunte était la mère de la Révérende Sœur Ste-Athanasie, grand'mère du Rev. Alfred Lortie, du Séminaire, et du Rev. Jules Lortie, de Buckingham. Nos condoléances à la famille éplorée.

Lundi 4 juin courant, à St-Paul de Chester, à l'âge de 54 ans, M. Honoré Lachance, cultivateur, après une maladie de deux jours seulement. Nos condoléances à la famille du défunt.

Un jeune colon de St-Bernard, comté de Dorchester, M. Antoine Larochelle, est mort, le 29 mai, à l'âge de 80 ans. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, 8 enfants, 49 petits enfants et 9 arrière petits enfants. Ce bon vieillard a commencé à défricher sa terre, il y a 56 ans, et il est mort sur la même terre qu'il a arrosée de ses sueurs. Il a eu toutes les places d'honneur dans sa paroisse, marguillier, conseiller et commissaire d'école. Il s'est acquitté une bonne aïeance par le fruit de son travail. Ses funérailles ont eu lieu le premier de juin, au milieu de tous ses enfants et un grand nombre d'autres parents et amis. Le défunt était le beau père de M. Alarie Fortier, de Ste-Hélène, de Chester.

Madame X.

Mandats de la "Canadian Express Co" à vendre ce bureau.

LA PARALYSIE CONQUISE

Elle cède enfin au progrès de la science médicale.

Le témoignage vigoureux d'un homme qui était un invalide épuisé par l'atavisme et à demi-mort.—Il jouit maintenant d'une santé et force nouvelles.—Les docteurs admettent que la paralysie n'est plus incurable.

Il n'y a rien de plus triste dans la vie que de voir un homme atteint de paralysie. Vivant, quoique mort pour remplir les devoirs et les fonctions de la vie le paralytique jusqu'à une époque comparativement rapprochée, était voué à passer ses jours dans un état désespéré et déplorable. Mais depuis la découverte merveilleuse donnée au monde sous le nom de Pilules Roses du docteur Williams, ceux qui sont atteints de cette maladie primitivement incurable ont maintenant les moyens d'obtenir la santé, la force et la vigueur. Des centaines de personnes, dans diverses parties du pays, qui toutes sont invalides à force de garder le lit, ont été rendues à la santé par ce remède incomparable. Au nombre de ceux qui ont ainsi été heureusement rendus à la vigueur, il y a M. Allan J. McDonald, un résident bien connu de Nile Mile Creek, I. P. E. M. McDonald dit: "Pendant l'automne de 1895 je me blessai au dos et j'endurai de grandes douleurs toute l'année suivante. Pas moins de quatre médecins me donnèrent des soins à des époques différentes, mais sans me procurer de soulagement. Avant la fin de l'année, je me vis contraint d'abandonner tout travail actif et tombai rapidement dans la condition d'impuissance la plus absolue et perdis tout espoir. En deux ou trois semaines, mes jambes devaient de plus en plus faibles, et je trébuchais les pieds quand je voulais marcher. Finalement je perdis toute force et je me vis dans l'impossibilité absolue de marcher et impuissant à recevoir les jambes: je me trouvais comme une pièce de bois. Je restais lit dans cette position, moitié vivant moitié mort durant onze mois, dans l'impossibilité complète de m'aider en aucune façon. Physiquement, je ne souffrais pas beaucoup mais mentalement les souffrances que j'endurais sont impossibles à décrire. Les médecins finirent par me dire qu'il n'y avait plus d'espoir et que je devais me résigner à passer le reste de ma triste vie dans cette horrible position. Fort heureusement, peu après ce lugubre avertissement, je lus qu'un cas semblable au mien avait été guéri par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. C'était un nouvel espoir de guérison qui m'apparut: mes amis me procurèrent un certain nombre de pilules que je commençai dès lors à prendre. Après en avoir pris quelques boîtes, je commençai à constater que la vie commençait à revenir dans mes pauvres jambes. Je continuai à en prendre, et graduellement je me sentis de plus en plus fort, jusqu'à maintenant que j'en ai pris 32 boîtes: je marche maintenant allègrement et puis vaquer à des occupations légères: je sens que je deviens de jour en jour plus vigoureux. Je ne puis exprimer par des paroles toute la reconnaissance que j'éprouve de pouvoir marcher, après avoir passé par de si cruelles épreuves et je désire sincèrement que les bienfaits éprouvés par moi soient un gage d'espoir pour ceux qui souffrent.

Les Pilules Roses du docteur Williams frappent le mal à sa racine, le chassent du système et restaurent le malade à la force. Dans les cas de paralysie, ataxie locomotrice, asiatique, rhumatisme, réspiles fules etc., elles sont supérieures à tout autre traitement. Elles sont aussi un spécifique pour les maux qui rendent la vie de la femme un fardeau et elles restaurent rapidement le riche éclat de la santé aux jeunes pâles. Les hommes épuisés par l'excès de travail, la fatigue ou les excès trouveront une guérison certaine dans les Pilules Roses.

Vendues par tous les commerçants envoyées par la maille franco à 50c la boîte ou six boîtes pour \$1.50, s'adressant à la Dr Williams Medicine Company, Brockville, Ont., ou Schnectady, N.Y. Méfiez-vous des imitations ou des substituts que lon dit "aussi bons."

Hommage à St-Antoine de Padoue

J'étais sérieusement malade, il y a quinze jours; je souffrais d'une attaque de paralysie. Je promis à St-Antoine de Padoue que si je guérissais, j'en ferais publier une mention dans les journaux. C'est grâce à l'invocation de ce saint que je me suis guéri, et je le proclame hautement.

Gioire à St-Antoine de Padoue. St-Paul de Chester, 10 juin 1896.

Madame X.

Mandats de la "Canadian Express Co" à vendre ce bureau.

Voitures!

Voitures!



M. ANT. PARADIS DE SOMERSET

Manufacturier de voitures de toutes sortes

A constamment en mains des Buggies (Concours) Branches Steighe et Carrioles. M. A. Paradis peut livrer 100 de ces voitures par semaine. Le fini de ses voitures est parfait, son voyage solide et de très qualité.

VOITURES FAITES SUR COMMANDE EN TOUS TEMPS. PRIX TRÈS MODÉRÉS. N'achetez pas ailleurs avant d'avoir vu ces voitures. Une visite est à l'honneur.

ANTOINE PARADIS, Somerset

6 Juin 1896—1 a

A VENDRE

Un bel emplacement avec maison et dépendances près de la gare du Grand Tronc à Ste Julie, appartenant à madam E. G. Palmer. S'adresser à L. LAVERGNE, Notaire.

à Arthabaskaville 28 mai 1896.

CANADA) Cour Supérieure Province de Québec) No 55 District d'Arthabaska)

Dame Eglise Massé de la paroisse de St-Gregoire dans le district d'Iberville, veuve de feu Pierre Lalanne en son vivant du même lieu, cultivateur, en sa qualité d'exécutrice testamentaire du dit feu Pierre Lalanne,

vs Demanderesse, Dame Janet Johnston, épouse de Napoléon Lindsay, tous deux ci-devant de la ville de Drummondville, maintenant de Milbury, dans l'état de Massachusetts; et le dit Napoléon Lindsay tant personnellement que pour autoriser, et

vs Défendeurs, Dame Jannet Johnston, épouse de Napoléon Lindsay, tous deux ci-devant de la ville de Drummondville, maintenant de Milbury, dans l'état de Massachusetts; et le dit Napoléon Lindsay tant personnellement que pour autoriser, et

Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans les dix mois. Arthabaskaville le 13 Juin 1896

ADALARD POISSON, Notaire. W. J. Watts, Avt. de la Demanderesse.

Province de Québec) COUR SUPÉRIEURE District de Beauce) No 2311

Joseph Fortin, Requierant, demeurant en la paroisse de St-Victor de Tring en le district de Beauce,

vs Demendeur, Jean Breton, cultivateur, ci-devant de la dite paroisse de St-Victor de Tring, en le district de Beauce, et maintenant au lieu inconnu,

Et Défendeur, Narcisse Drouin, charbon, demeurant en le village de St-Joseph, en le district de Beauce, l'adjudicataire, Et Mis en cause, Le dit Joseph Fortin,

Requierant. Le vingt-huitième jour de mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Il est ordonné au dit Défendeur, Jean Breton, de comparaître devant cette Cour et répondre à la requête du Demendeur en matière de déce et sous deux mois à compter de la dernière publication de cet avis.

VÉZINA & CHASSÉ, P. C. S. MM. Taschereau & Pacaud, Avts du Demendeur et Requierant.

Province de Québec) COUR DE CIRCUIT District d'Arthabaska) No 31

A. S. Johnson, Va Demendeur, J. Adéard Garon, & Défendeur, Les Commissaires d'Ecole d'Irlande Nord,

William J. Johnson, & Tiers-Partis, Et le dit William J. Johnson, Requierant.

Le vingt-huitième jour de mai, mil huit cent quatre-vingt-seize.

Il est ordonné au dit Défendeur, Jean Breton, de comparaître devant cette Cour et répondre à la requête du Demendeur en matière de déce et sous deux mois à compter de la dernière publication de cet avis.

VÉZINA & CHASSÉ, P. C. S. MM. Taschereau & Pacaud, Avts du Demendeur et Requierant.

Province de Québec) COUR DE CIRCUIT District d'Arthabaska) No 31

A. S. Johnson, Va Demendeur, J. Adéard Garon, & Défendeur, Les Commissaires d'Ecole d'Irlande Nord,

William J. Johnson, & Tiers-Partis, Et le dit William J. Johnson, Requierant.

Le vingt-huitième jour de mai, mil huit cent quatre-vingt-seize.

Il est ordonné au dit Défendeur, Jean Breton, de comparaître devant cette Cour et répondre à la requête du Demendeur en matière de déce et sous deux mois à compter de la dernière publication de cet avis.

VÉZINA & CHASSÉ, P. C. S. MM. Taschereau & Pacaud, Avocats des Demandeurs.

Cour de Circuit } Siégeant en le vil-District de Beauce } lage de St Joseph de la Beauce, } No 178

Limère Taschereau, Ecuyer, avocat et conseil de la Reine, et Auguste Pacaud, Ecuyer, avocat, tous deux du village de St Joseph, en le district de Beauce, et pratiquant ensemble en société comme avocats en le dit village de St Joseph, en le dit district, sous les noms et raison de "Taschereau & Pacaud" vs Demendeurs, Victor Lemieux, du lieu appelé Lac Mégantic, en le district de Beauce et J. N. Thibodeau, du village du Lac Mégantic, en le district de St-François, Défendeurs.

Il est ordonné à l'un des Défendeurs, Victor Lemieux, de comparaître en cette cause sous deux mois à compter de la dernière publication de cet avis. St Joseph, Beauce, le 5 juin 1896

ROYAL BLACKLEAD. Le poli "ROYAL BLACKLEAD" ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des polis en pâte ou liquides. Le poli le plus économique sur le marché. TELLIER, ROTHWELL & CIE Seuls Fabricants, MONTREAL. BICYCLES: Kenwood, Rambler, Crescent, Crawford et Special. Neufs et de second main. Nous venons partout. Demandez nous prix et vous chargerons votre argent. Réparations et nickelage. Catalogue franco. T. W. BOYD & SON 168, rue Notre-Dame, Montreal

OUI! LA GOMME DU DR ADAM. Cuérisse votre mal de dents. Demandez la partout. Dépôt: ROD. CARRIÈRE, MONTREAL. TEES Pupilles et Bibliothèques de tous genres & CO. Reçives pour catalogue 300, rue St-Jacques, Montreal. WAILEY-ROYCE PIANOS: Reçives pour Catalogue. Magasin 158, rue Yonge. Les musiciens les prononcent incomparablement. La sonorité, Le Timbre, La Touche, Le Dur et le Modèle.

VIN DE QUININE POUR LES INVALIDES. DE CAMPBELL. Un Tonic parfait. Recommandé par les Médecins.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL. Le célèbre spécifique français pour la guérison de Rhume, Consommation, Bronchite, etc. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

N. C. CORMIER MARCHAND GENERAL. Un seul prix mais bon marché. MARCHANDISES SÈCHES EPICERIES, FERRONNERIES MACHINES A COUDRE ETA TORPDE. Meubles, Grains, Foin, etc.

A des prix variant de 15 à 25 pour cent meilleur marché que dans les villes POUR ARGENT COMPTANT Plessisville de Somerset. 20 juin 1895—1 a

Hôtel de Tempérance. M. Officier Ricard, marchand, de St Valère de Bulstrode, informe ses pratiques et le public voyageur que sur la demande de nombreux de ses amis, il a obtenu une licence pour tenir un Hôtel de Tempérance à ST VALÈRE; une maison de ce genre étant absolument nécessaire. M. Ricard tiendra une maison de pension de première classe où les voyageurs trouveront le confort désirable. Il tiendra aussi des voitures de louage. 30 avril 1896.—2m p.

Déménagement M. LÉTOURNEAU & AUGER Marchands de fer A VICTORIAVILLE. Informent leurs pratiques et le public en général que le premier août prochain (1896), ils vont déménager tout leur stock de quincaillerie et de ferronnerie dans le magasin ci-devant occupé par S. X. MARTEL, marchand, sur la rue principale à Victoriaville. Ces messieurs profitent de l'occasion pour remercier leurs pratiques et le public de l'encouragement qu'il leur a été donné jusqu'à ce jour et les invitent à venir faire une visite à leur nouveau magasin. On trouvera chez M. Létourneau & Auger le stock le plus considérable et le plus assorti de

Quincaillerie ET DE Ferronnerie qu'il y ait dans les Cantons de l'Est, pouvant lutter avantageusement avec les marchands de fer des villes. Nos prix sont bas et défient toute compétition. Continuez à acheter ce que vous avez besoin dans cette ligne chez vos vieux marchands de fer. Létourneau & Auger, Victoriaville. 19 mars 1896 3 ms.

JOSEPH COULOMBE FERBLANTIER A WARWICK. Ont toujours en mains un assortiment complet de Fiches, Eclats, Outils de toutes sortes, une spécialité pour les conversions, pour de Fournaises à eau chaude et à air chaud, Dalles, Dallots, Agrès de fromageries et d'aucres, Tuyaux en fer et de plomb, Pompes de toutes sortes. Réparations et ouvrages garantis, à des prix très modérés. Venez nous voir et vous serez satisfaits. 3 oct. 1895.—1 m p.

Gédéon Bergeron MANUFACTURIER DE Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies, Cadres, Moulures, etc., etc. Toujours en mains un stock de bois sec de toutes sortes. AUST: Découpage et Tournage exécuté sous le plus court délai. CERCUEILS A VENDRE Ouvrage fait promptement et satisfaction garantie. On a besoin d'un apprenti. GEDÉON BERGERON, Arthabaska, 20 juin 1895—1 a

TORPILLEUR 29

17 MOEURS MARITIMES PREMIERE PARTIE XVI

Ce sont là choses qui se passent communément dans le monde. Ces petites infamies s'accomplissent quotidiennement avec la complicité avouée ou tacite du milieu social.

Frédéric fut reçu très amicalement par Mme d'Ilhiers. Le jeune homme se rendit bien compte, tout de suite, que la trop faible mère ne lui avait été ni hostile, ni même défavorable.

Blanche eut une seconde d'embarras. Néanmoins elle vint à lui, le teint rosé, les lèvres souriantes. Quand il la vit ainsi, dans l'éclat grandissant chaque jour de sa souveraine beauté.

Ce fut là, précisément, ce qui avait à l'éprouver. Tout d'abord, surexcité par la présence de Léopold Guidal, sans cesse aux alentours de Blanche, il ne put maîtriser son humeur.

Un instant, la jeune fille eut peur, lorsqu'elle surprit le regard courroucé que l'officier jeta à l'impromptu. Il faut croire que Guidal lui-même ne jugea point prudent d'exaspérer sur-le-champ cette irritation continue.

Naturellement, cet entretien fut pénible. Blanche essaya de l'enjouement. Vous me paraissez assez nerveux, Frédéric, dit-elle.

Vous me paraissez assez nerveux, Frédéric, dit-elle. Avouez que pour notre première rencontre au bout de trois mois, vous ne me témoignez pas beaucoup de zèle.

Notre première rencontre, mademoiselle — Etes-vous sûre que ce ne soit pas la dernière ? Du coup, la crise devenait aigre.

Certes, Blanche avait prévu des paroles aigres. Mais elle ne s'attendait pas à cette déclaration nette et précise, brutale dans sa concision.

— Ah ! prononça-t-elle d'une voix où tremblait à la fois la douleur et l'humiliation. C'est avec de telles intentions que vous êtes venu à Cannes, monsieur ?

— Monsieur, ainsi articulé, avait quelque chose de navrant. — Mademoiselle, reprit le jeune homme, plus maître de lui, je ne suis venu qu'avec une intention : celle de vous demander si la promesse que vous m'avez faite, il y a quelque mois, spontanément, est toujours considérée par vous comme sérieuse !

— C'est afin de vous mettre tout à fait à l'aise que je suis ici, et, pour ne point m'attarder en de tristes explications, je vous déclare que je ne vous tiens pour nullement engagée, à cette heure. Je suis prêt à vous rendre une parole dont, peut-être, vous avez disposé avec trop de légèreté.

Cette fois, elle leva sur lui ses beaux yeux gonflés de larmes. La voix saccadée, les narines frémissantes, elle s'écria : — Monsieur, je crois deviner que vous me prenez pour une enfant.

J'ai vingt ans, cependant ! Si j'avais dû m'attendre à quelque chose de votre part, ce n'était point, certes, aux cruelles, aux outrageantes paroles que vous m'adressez avec un calme qui me prouve leur préméditation.

Il vous plaît de mettre en doute la sincérité de mes engagements. Je ne relevais point cette insulte à mes sentiments les plus chers, les plus secrets. Je ne m'humilierai pas jusqu'à mendier votre estime.

Puis-je ma parole vous semble un bien dont vous croyez devoir vous défaire, je la reprends. Gardez-la votre. Vous êtes libre.

La solutions intervenait avec une soudaineté violente qui rendait tout rapprochement impossible pour le moment, mais qui, par là même, exigeait pour la suite des explications d'où pouvait sortir une réconciliation pour le bonheur des deux jeunes gens.

Malheureusement, ils étaient égarés en forêt. Ni l'un ni l'autre n'eût fait le premier pas.

doileur être pour moi ! J'y suis fait.

— Adieu ! monsieur, soupira Blanche.

Elle sentait ses tempes battre, ses oreilles bourdonner. Les sanglots l'étouffaient. Un mot, pas même un mot, un cri aurait suffi en ce moment.

Tous les nuages se fussent dissipés, tout le terrible malentendu eût pris fin. Dans le paroxysme du désespoir, elle comprenait la grandeur de son amour, elle voyait bien qu'elle l'adorait, qu'elle ne vivrait pas sans lui.

Sa main s'était crispée sur le rebord d'une console ; tout vacillait, tout tournait autour d'elle. Et, comme Frédéric, d'un pas lourd, automatique, atteignant la porte, il entendit derrière lui un soupir, immédiatement suivi d'une chute. Il se retourna.

Blanche gisait sur le tapis, blême, inanimée. Frédéric courut à elle, la releva, l'aplaça dans un fauteuil, s'efforçant de la ranimer. Fou de douleur, il se jeta un timbre et appela. Une femme de chambre accourut. L'instant d'après, Mme d'Ilhiers pénétrait, affolée, accompagnée de l'inévitable Guidal.

— Qu'y a-t-il ? que se passait-il ? — interrogea anxieusement la mère. — Ce ne sera rien, je pense, madame, dit Frédéric, dont tout le corps tremblait, secoué par un immense frisson. — Une syncope, rien de plus. Mlle Blanche, j'espère, vous expliquera tous dès qu'elle sera remise.

Et, comme Guidal paraissait prendre la chose d'assez haut, le lieutenant de vaissau, devenu brusquement très froid, lui dit d'un ton méprisant : — Monsieur, je rentre à Toulon. Mais je compte avoir avec vous un entretien que les circonstances exigent. Je suppose que vous ne me ferez pas défaut.

— A vos ordres, monsieur, répliqua Guidal un peu pâle. Mme d'Ilhiers ne comprenait rien, ou plutôt elle avait peur de comprendre. En ce moment, Blanche revenait à elle. Son regard flotta dans le vide avec un demi sourire.

Elle se leva machinalement, tendit ses mains à l'officier déjà sur le seuil, et sa bouche inconsciemment murmura : — Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

— Adieu, madame, — prononça-t-elle, en saluant profondément Mme d'Ilhiers.

Le Succès Le Succès Le Succès Liniment Infaillible LA GRANDE DECOUVERTE MEDICALE DU SUCRE

Professions et d'Affaires A Arthabaskaville AVOCATS Laurier, Lavergne & Côté. J. S. Doucet. Aug. Noël. NOTAIRES Lavergne & Foucher. MEDECIN Dr Blondin, médecin chirurgien. MARCHANDS GENERAUX L. O. Pepin & Fils, magasin général, marchandises sèches, groceries, fleur de choix.

VEILLEUX & LANGLAIS MARCHANDS DE CHAUSSURES 409 No 189 & 189 1/2 Rue St-Joseph, QUEBEC Assortiment complet de chaussures de toutes sortes.

MAISON SIMEON LEMAY LE MAGASIN DU BON MARCHÉ Rue principale à Victoria-Ville

HOTEL Grand Central House Ce bel hôtel est situé au centre de la ville de Drummondville, à proximité de la gare du chemin de fer du Comté de Drummond et de la gare du Pacifique Canadien.

SCIENTIFIC AMERICAN PATENTS Avertissons le public que nous ne sommes pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. D. H. Pennington de Ste Julie.

TERRE A VENDRE A Warwick, une terre appartenant à Mad. Ve Arthur Rivard, contenant cent acres en superficie, bien bâtie de maison et d'une grange neuve.

HORACE TALBOT ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES Plessisville de Somerset

A VENDRE Papier à Envelopper A 2 cts la lb. S'adresser au bureau de L'UNION DES CANTAONS DE L'EST.

Le Succès Le Succès Le Succès Liniment Infaillible LA GRANDE DECOUVERTE MEDICALE DU SUCRE

VEILLEUX & LANGLAIS MARCHANDS DE CHAUSSURES 409 No 189 & 189 1/2 Rue St-Joseph, QUEBEC Assortiment complet de chaussures de toutes sortes.

MAISON SIMEON LEMAY LE MAGASIN DU BON MARCHÉ Rue principale à Victoria-Ville

HOTEL Grand Central House Ce bel hôtel est situé au centre de la ville de Drummondville, à proximité de la gare du chemin de fer du Comté de Drummond et de la gare du Pacifique Canadien.

SCIENTIFIC AMERICAN PATENTS Avertissons le public que nous ne sommes pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. D. H. Pennington de Ste Julie.

TERRE A VENDRE A Warwick, une terre appartenant à Mad. Ve Arthur Rivard, contenant cent acres en superficie, bien bâtie de maison et d'une grange neuve.

HORACE TALBOT ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES Plessisville de Somerset

A VENDRE Papier à Envelopper A 2 cts la lb. S'adresser au bureau de L'UNION DES CANTAONS DE L'EST.

Fabricant de Bouilloires M. AUGUSTIN BILODEAU, de Victoriaville, informe le public qu'il fabrique des bouilloires à vapeur à meilleur marché qu'ailleurs.

Thibaudeau & Bussière Magasin Général STANFOLD P. Q. Ce magasin reçoit tous les semaines les marchandises sèches les plus variées et dernières nouveautés tel que : Tweeds, Draps, Flanelles, etc.

Joseph Thibeault MARCHAND DE FER STANFOLD A toujours un assortiment complet de ferronneries, Poêles, Eviers, Chaudières de toutes sortes, une spécialité pour les couvertures, poseur de Fournaises à eau chaude et à air chaud.

J. J. PANNETON Chirurgien-Dentiste 28, Rue des Forges, 28 (En face du Marché) TROIS-RIVIERES

CHEMIN DE FER GRAND TRONC. DEPART DES TRAINS DE LA GARE D'ARTHABASKA A VICTORIAVILLE.

AVIS Nous avertissons le public que nous ne sommes pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. D. H. Pennington de Ste Julie.

TERRE A VENDRE A Warwick, une terre appartenant à Mad. Ve Arthur Rivard, contenant cent acres en superficie, bien bâtie de maison et d'une grange neuve.

HORACE TALBOT ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES Plessisville de Somerset

A VENDRE Papier à Envelopper A 2 cts la lb. S'adresser au bureau de L'UNION DES CANTAONS DE L'EST.

H. H. GUAY BIERE ET PORTER DE LONDON, ONT. John Labatt De London, Ont. Le breuvage le plus salubre pour l'usage général, et sans supérieur comme tonique nutritif.

Seul agent pour le district d'Arthabaska et les districts avoisinants. M. Guay tient un assortiment considérable de Liqueurs et d'Epiceries à des prix populaires.

Fonderie de Plessisville SOMERSET, P. Q. MANUFACTURIERS DE MACHINES A VAPEUR, BOUILLOIRES, TURBINES, APPAREILS DE SCLAGE MECANIQUE, MACHINES A RABOTER ET A EMBOUVETER ET TOUTES ESPECES DE MACHINERIES.

CONDITIONS LIBERALES. Catalogues et listes d'escompte envoyés sur demande. F. T. SAVOIE, Gerant. Chemin de Fer du Comte de Drummond

Table of train schedules for October 1895, listing stations like Nicolet, Ste Monique, Ste Leonard, etc., and departure times.

Table of train schedules for October 1895, listing stations like Mitchell, St Cyrille, Drummondville, etc., and departure times.

Table of train schedules for October 1895, listing stations like Holyoke B. & M., Springfield, Manchester C. & M., etc., and departure times.

Table of train schedules for October 1895, listing stations like G.T.R. Sherbrooke B. & M., G.T.R. Parry, etc., and departure times.

Un homme bien mis peut coudoyer les rois Comment s'habiller d'une manière fashionable, avec peu d'argent, est la question. L'homme qui prend soin de Shorey's Ready Made Clothing...

Shorey's Ready Made Clothing Chaque verge de ces draps est soigneusement époncée et foulée, et le travail de l'ouvrier est garanti.